



Syndicat CGT des personnels Des Transports Urbains Toulousains

4 imp Paul Mesplé 31081 Toulouse Cedex
Téléphone. 05 62 11 29 78 / Télécopie. 05 62 11 29 96
E.mail : cgt.tisseo@gmail.com / site Internet : www.cgt-tu-toulouse.fr

Toulouse le 19 Avril 2020

Monsieur Thierry Wischnewski
Directeur Général
4 imp Paul mesplé
31081 Toulouse Cedex 1

Objet : **Demande de maintien de rémunération**

Monsieur le Directeur,

Sans réponse à notre courrier en date du 13/03/2020, nous nous permettons de vous relancer sur un sujet plus qu'important.

Malgré la tenue du CSE en date du 14 avril 2020 et nos échanges constructifs pour et dans l'intérêt de notre entreprise et de tous ses personnels, certaines questions restent sans réponses.

En effet, nous vous demandions que l'absentéisme lié à cette crise sanitaire, dont ni vous ni les personnels de Tisséo Voyageurs ne sont responsables, ne soit pas pris en compte dans le calcul de toutes les primes prenant en compte le présentéisme dans leur calcul ainsi que dans l'intéressement le DRC et le DPM.

Nous vous demandions aussi que les courses perdues et la baisse du nombre de validations, imputables à une cause externe avec des mesures jamais vues dans le pays, n'impactent pas les salariés.

Il en est de même pour le calcul des congés payés. Il ne serait pas normal qu'un salarié dans l'obligation de garder ses enfants, se voit écriéter des congés alors que l'absentéisme lui est imposé par l'état, tout comme un salarié victime du virus ou contraint pour des raisons médicales (pathologies diverses) à rester confiné chez lui pour limiter les risques pour sa santé.

Il nous paraît essentiel de vous rappeler que le gouvernement reconnaît cette pandémie comme maladie professionnelle pour les personnels exposés, et par conséquent il serait lourd et grave de conséquence que, les salariés victimes de cette pandémie et des mesures de confinement, soient impactés financièrement.

Notre crainte est, uniquement pour un problème financier pouvant dans certaines situations aller au-delà de 1000€ pour certains, de voir des salariés fragilisés par une pathologie reprendre le travail, de voir des personnes victimes de ce virus venir travailler

malgré les risques pour leurs collègues, et pire de voir des parents venir travailler « malgré » leurs enfants.

Pour toute ces raisons, et dans un souci d'équité, auquel vous êtes sensible, nous souhaiterions vous rencontrer dans les plus brefs délais, pour débattre de tous ces sujets et travailler ensemble sur des pistes permettant de ne pas impacter financièrement l'ensemble de ces salariés.

De plus, face aux nouvelles annonces concernant l'évolution du statut pour les parents en garde enfants et les personnes en arrêt pour risques pathologiques, il nous apparait nécessaire et indispensable de faire un point sur les différentes modalités à mettre en place dans le but aussi de ne pas reproduire les erreurs du passé en termes de communication, essentielle pour la préparation de la reprise quand celle-ci sera possible.

Dans l'attente, veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour Le Syndicat CGT
Le secrétaire général
Stéphane CHAPUIS

